

Artistes-créateurs—Impôt

avenir phénoménal. Mais, que faisons-nous pour nos artistes? Je demande l'appui de la Chambre afin que nos créateurs, nos artistes, nos photographes, nos compositeurs, aient leur place sous le soleil canadien, et qu'ils puissent, indépendamment des subventions, vivre d'une façon normale et au-dessus du seuil de la pauvreté.

Certains me diront: Combien as-tu d'artistes dans ta circonscription? Je répondrai: Plusieurs, et plusieurs personnes de ma circonscription ont le potentiel pour devenir soit des créateurs, soit des écrivains, soit de grands artistes. Mais que faisons-nous pour eux? Nous avons tout simplement recours à un système de subventions, et c'est ce système que je me propose d'abolir. C'est ce système que je demande au gouvernement de peut-être modifier afin que tout créateur puisse réellement gagner sa vie honnêtement.

● (1520)

[Traduction]

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter le député d'Argenteuil-Papineau (M. Gourd) d'avoir proposé cette motion ainsi que le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) grâce auquel elle a pu être présentée.

Je sais déjà sans l'ombre d'un doute quelle va être la réponse du gouvernement. Il invoquera comme d'habitude toutes sortes de raisons fictives pour refuser de s'intéresser aux problèmes des artistes au Canada. Bien entendu, ce n'est pas tant le libellé en tant que tel de la motion qui importe le plus—et le motionnaire et moi-même sommes d'accord sur ce point—mais plutôt le geste symbolique qu'elle implique, en soulignant le fait que notre politique fiscale n'est guère avantageuse à l'égard des artistes. Certains prétendront qu'il serait malvenu d'accorder une exemption de base différente aux artistes et aux autres canadiens. A première vue, c'est un argument plausible, mais ce qu'il convient de rappeler si l'on discute de la politique culturelle, c'est que d'une certaine façon, peu importe que l'on relève l'exemption à \$20,000 ou \$100,000, parce qu'en moyenne, l'artiste canadien qui tire le diable par la queue a un revenu inférieur à \$10,000—et je parle des artistes à plein temps. Le syndicat des écrivains canadiens vous dira que les gens qui vivent de leur plume, ceux qui ne font rien d'autre que de chercher à être des auteurs créateurs, dans notre pays, gagnent en moyenne \$7,000 par an.

Le député d'Argenteuil-Papineau sait que sa motion ne fera rien pour augmenter leur revenu. Ce n'est d'ailleurs pas là l'objet de celle-ci et il ne cherche à duper personne à ce sujet, j'en suis certain. Ce qu'il veut nous dire, et je tiens à le préciser, c'est que depuis longtemps, nos artistes font part de leurs griefs au gouvernement par l'entremise d'autres personnes. Je pense notamment au rapport Disney de 1977, dans lequel on disait qu'au sein de notre société, les artistes ont des problèmes différents de ceux du travailleur moyen. C'est pourquoi il est absolument indispensable de leur accorder un traitement fiscal qui soit en rapport direct avec leurs conditions de travail et le genre de travail qu'ils font.

Nous entrons dans une ère où la productivité sera le mot clé. On nous dit de plus en plus souvent que si le Canada veut survivre dans le monde des affaires et des échanges internationaux, il doit trouver des façons d'utiliser ses ressources humaines pour accroître sa compétitivité. Aucun secteur, dans notre pays, n'est plus compétitif et plus productif que le monde des artistes. Triste ironie du sort, c'est aussi celui qui fait le plus appel à la main-d'œuvre. Il s'agit d'un groupe de personnes qui travaillent autant par amour que pour l'argent. Par conséquent, les gens de ce milieu acceptent le salaire, ou traitement, que veut bien leur donner le gouvernement et auquel ne consentirait sans protester aucun autre groupe de travailleurs, syndiqués ou non. Celà, il est grand temps que nous l'admettions.

Je ne compte pas prononcer un très long discours, mais je veux profiter de l'occasion pour rappeler une chose, et c'est que les députés de ce côté-ci souhaitent que le gouvernement juge pressant d'adopter une motion qui recommande d'envisager certains changements, comme le conseille la motion du député, et opportun de changer la façon dont il traite les artistes du Canada. J'encourage le secrétaire parlementaire qui prendra la parole tout à l'heure, je suppose, à affirmer sans équivoque que le gouvernement reconnaît l'opportunité de cette motion et qu'il permettra à la Chambre des communes de l'adopter. C'est alors que les artistes canadiens sauront que la justice, à la fois sur les plans financiers et fiscal, qu'ils réclament depuis si longtemps leur sera enfin rendue.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, là encore je n'ai pas l'intention de m'attarder très longuement sur cette motion. Si je ne suis pas nécessairement d'accord avec ceux qui prétendent qu'elle serait d'une aide précieuse pour la grande majorité des artistes, je suis parfaitement d'accord avec l'objet de la motion. Il faudra que les députés examinent soigneusement cette question pour trouver les meilleurs moyens d'aider les artistes, en votant une loi que j'estime nécessaire. C'est une question qui n'a jamais été étudiée.

Si je doute que la motion, compte tenu de la façon dont elle est formulée, soit d'un intérêt capital pour les artistes, c'est que j'estime, et c'est aussi le cas pour certains de mes électeurs, qu'ils sont bien peu nombreux les artistes qui gagnent environ \$20,000 par année. En fait, beaucoup d'entre eux seraient très heureux de pouvoir gagner \$20,000, mais ce n'est pas le cas.

Et je vous renvoie à ce sujet à certaines conclusions du rapport Appelbaum. Je voudrais vous en citer quelques passages. On y affirme que en dépit de l'aide apportée par le gouvernement à la collectivité artistique, la situation des artistes canadiens des arts visuels et appliqués est loin d'être prospère. Le rapport Appelbaum cite en particulier le cas des artistes féminins. Leur revenu varierait de \$6,000 à \$10,000 par année. Je connais de nombreux artistes de Beaches qui ne gagnent même pas \$6,000 par année et cela pour bien des raisons.

Il y a quelques mois, mon collègue de Broadview-Greenwood (M^{me} McDonald) l'a rappelé à la Chambre en posant une question au ministre des Communications (M. Fox). Elle a réclamé que le gouvernement prenne des mesures concrètes pour aider ce groupe d'artistes en particulier.